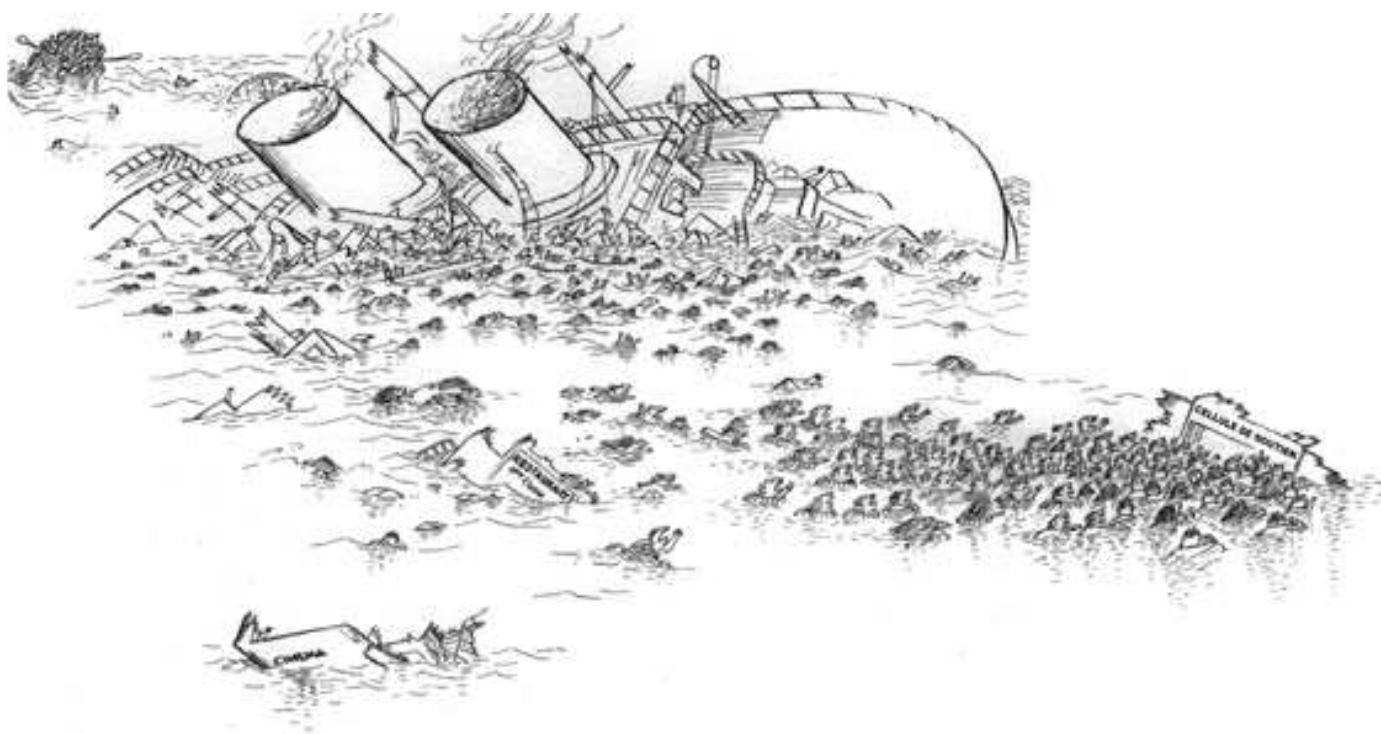




« Que le navire soit bien en main et tienne le cap malgré les bourrasques est chose acquise ».

Lettre DG 2/11/08 à tous les personnels.

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Forestiers désobéisseurs	2 - 3
Pas anodin	4 - 5
Comment faire sans défaire	6 - 7
L'art du mépris	8 - 9
Congrès SNUPFEN SOLIDAIRES, cuvée 2009	10 - 11
Organisations syndicales dans le presse-purée ?	12
Je suis tu es, il était ... forestier	13
Brèves	14 - 15
Mutuelles : le contexte social	16
Après la fusion MGET/MNF	17
Les coupes et les couleurs	18
Spécialistes à tous les étages	19
Voyage au cœur du Périgord Noir	20 - 21
Il était une fois ...	22

« Les sociétés ont pris leur dernière forme ; on n'y change plus rien qu'avec du canon et des écus, et comme on n'a plus rien à dire au peuple sinon "*Donnez de l'argent*", on le dit avec des placards au coin des rues ou des soldats dans les maisons ; il ne faut assembler personne pour cela ; au contraire, il faut tenir les sujets épars ; c'est la première maxime de la politique moderne ».

J.J. ROUSSEAU
Essai sur l'origine des langues ...

EDITORIAL

A l'ONF le dialogue social est rompu et au Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat les organisations syndicales de fonctionnaires CFDT, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA n'ont pas siégé le 12 juin.

Décliner, peu ou prou, des réformes auxquelles nous sommes fondamentalement opposés est exclu.

De son côté le gouvernement ne change pas d'orientation. Pire, il multiplie les provocations : extension du travail du dimanche, menaces sur un nouveau report de l'âge de la retraite, nouvelles annonces de suppression d'emplois dans les fonctions publiques, passage en force de la loi Bachelot mettant en péril l'avenir de l'hôpital, mobilité dans la fonction publique, privatisation de La Poste...

Sans redistribution de richesses, les liens entre les citoyens deviennent ténus.

L'implication civique des électeurs perd son sens sauf, bien sûr, pour ceux qui prônent l'absence de politique par application de la loi de la jungle au profit des plus riches.

A travers l'individualisation des rémunérations, la précarisation, les déréglementations, c'est le modèle de vie des patrons voyous pour qui tous les coups sont permis qu'on nous impose.



Au bout de cette logique mortifère les individus détruiront-ils, dans le chaos et la terreur, cette société qui les broie ? L'humanité est-elle prisonnière de ses cycles autodestructeurs ? Les syndicats pourront-ils, au contraire, organiser un sursaut collectif ?

Les moyens répressifs que le gouvernement met en place laissent à penser que c'est à la première option qu'il se prépare.

**Le vote provoque l'impuissance
politique et peut entraîner la
mort de votre esprit critique.
Ne commencez pas.**

Les taux record d'abstention aux élections semblent attester de la réussite du matraquage médiatique au profit de l'individualisme. Ces abstentions, ne traduisent-elles pas d'autres messages ?

Quasiment toutes les professions de foi, hormis, notamment celle de l'UMP, ont cité la défense des services publics dans leurs objectifs. Sans espoir ?

L'histoire montre où mène la faillite de la démocratie.

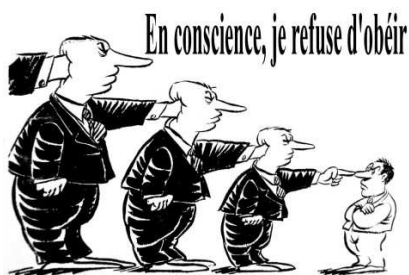
Tous ne peuvent pas choisir leur camp. Des profils se dessinent : combattu, combattant, collabo, envieux, résistant, traître, exécutant, désobéisseur, manipulé, opportuniste, zélé, terroriste, kamikaze, soumis, bourreau, martyr, planqué, fanatique, esclave....

L'actualité, pour Solidaires, demeure la coordination des luttes avec en point de mire une grève générale.

En attendant, bonnes vacances à toutes et tous et tenez vous prêts pour une rentrée d'enfer !



FORESTIER(E)S DESOBEISSEURS ?



Notre lutte sera longue. L'ONF devient désormais répressif. Parmi divers moyens de luttés, la désobéissance civile s'impose : évidente.

La désobéissance civile est une lutte non-violente de longue haleine.

« La désobéissance civile est le droit imprescriptible de tout citoyen. Il ne saurait y renoncer sans cesser d'être un homme. » (Ghandi)

C'est en résistant là où nous travaillons que nous reprendrons le pouvoir à notre niveau comme le font des salariés d'autres secteurs car nous ne sommes pas seuls.

Ainsi des désobéisseurs enseignants pour qui l'entraide doit primer sur la sélection, refusent d'alimenter « Base Elèves » fichier imposé par le gouvernement pour suivre les élèves de... 3 à 35 ans.

Ces enseignants cultivent l'envie d'apprendre plutôt que l'obligation de travailler. Pour eux, la réussite ne se limite pas à l'accumulation de connaissances mais doit englober la capacité à faire des choix, à devenir autonome.

Ils sont plusieurs milliers à avoir signifié publiquement leur refus d'obéissance par une lettre à leur inspecteur d'Académie. Ils sont victimes de sanctions financières mais pour eux la sauvegarde de l'école publique de la République est à ce prix.

Dans divers secteurs des désobéisseurs agissent pour aider les démunis.

Des médecins ne font pas payer certaines consultations.

Des électriciens d'EDF ne coupent pas systématiquement le courant ou le gaz à GDF.

Des contrôleurs de la SNCF n'infligent pas toujours des amendes pour défaut de billet etc...

Des désobéisseurs du Pôle emploi refusent de pratiquer la délation à l'encontre de sans-papiers.

En d'autres temps on les a appelé des « justes ». Aujourd'hui comme hier, des gens courageux en aident d'autres, persécutés.



Désobéir c'est résister. Résister c'est créer.

A propos de désobéissance, voici ce que disait **Claude Erignac** qui était préfet de Meurthe et Moselle alors que des policiers de Nancy recevaient la médaille des justes le 23 juin 1991 :

« C'est un hommage au courage mais surtout à la lucidité, au courage contre la passivité, la docilité et l'obéissance aveugle. Dans l'histoire des hommes et des nations, de tous les hommes et de toutes les nations, nous savons bien que des monstres existent mais nous savons aussi qu'ils sont bien trop peu nombreux pour être véritablement dangereux et que le danger vient en réalité des hommes et des femmes ordinaires, de chacun d'entre nous prêt à croire et à obéir sans discuter.

*Nous devons donc nous méfier de ceux qui cherchent à nous convaincre autrement que par la raison. Et puisqu'il est difficile de distinguer les vrais des faux prophètes, ne suivons pas les prophètes. Il me semble aussi que c'est une réponse à la question que se posent ou que doivent se poser ou que devraient se poser tous ceux qui comme moi ont des responsabilités dans l'Etat ; qu'aurions-nous fait, que ferions-nous, que ferons-nous si des événements comparables à ceux que je n'ai pas connus pour des raisons d'âge venaient à se reproduire. Qu'aurions-nous fait ? Que ferions-nous, **que ferons-nous** ? ».*

Et à l'ONF, aujourd'hui, **que faisons-nous** ?

Une foresterie en conscience ?

Travaillons-nous bien dans l'intérêt des citoyens, des générations futures et de la forêt ?

« Il faut avoir le courage de dire aux jeunes qu'ils sont tous souverains, donc désormais l'obéissance n'est plus une vertu, mais la plus sournoise des tentations. Il faut leur dire qu'ils ne doivent pas s'imaginer de pouvoir s'en faire un bouclier ni devant les hommes, ni devant Dieu. Qu'il faut qu'ils se sentent, chacun d'eux, responsables de tout. Seulement à cette condition, l'humanité pourra dire avoir vécu en ce siècle un progrès moral parallèle et proportionnel à son progrès technique ».

Don Milani

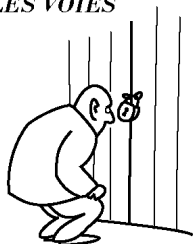
Et que pouvons-nous face à la répression qui s'abat à l'ONF ?

Voilà ce que dit Soljénitsyne :

« La violence ne peut se cacher que derrière le mensonge, le mensonge ne peut vivre que par la violence, la violence ne met pas tous les jours sa main lourde sur toutes les épaules ; elle n'exige de nous que l'obéissance au mensonge, la participation quotidienne au mensonge. C'est la seule loyauté qui est exigée de nous. La clé la plus simple et la plus accessible de notre libération que nous avons négligée jusqu'à présent se trouve dans la non participation personnelle au mensonge. Bien que les mensonges cachent tout, bien qu'ils envahissent tout, nous voulons persévérer dans cette manière d'agir et de nous libérer. Laissons les tout envahir mais en leur refusant notre aide. Cela ouvrira une brèche dans cet encerclement imaginaire qui n'est créé que par notre passivité. Ce chemin deviendra plus facile et plus court pour nous tous si nous le prenons dans un effort commun et en rangs serrés. Si nous sommes des milliers, ils ne pourront rien contre nous, et quand un jour nous serons des dizaines de milliers nous ne reconnaitrons plus notre pays, mais si nous restons prisonniers de notre peur, nous devons cesser de nous plaindre qu'ils nous étouffent car c'est nous même qui le faisons.»

Quotidiennement, à propos de comptabilité analytique, de poste vacant ou des fameux objectifs, on fait quoi ? Se retrouver bientôt pour en débattre ?

LES VOIES



**DE LA COMPTABILITE
ANALYTIQUE SONT
IMPENETRABLES**

PAS ANODIN



Alors que la programmation des états d'assiette est dans les tuyaux, le directeur territorial nous demande clairement de déstocker. Une semaine auparavant, dans une scierie du Bas Rhin, le président de la république déclare vouloir prélever 21 millions de m³ de bois supplémentaires d'ici à 2020 alors que la ressource et la biodiversité sont au centre d'enjeux et d'arbitrages loin d'être clarifiés. Un fébrile productivisme ligneux décliné sur fond de dérèglement climatique relègue la biodiversité au médiatique rôle de paravent voire d'alibi aux abus de coupes. La recherche et les outils statistiques chargés d'éclairer les réels enjeux sont de façon corrélative, l'objet de manipulations de plus en plus fréquentes et choquantes.

Ce printemps, des statisticiens publient de façon anonyme, un ouvrage intitulé le Grand Trucage avec pour sous titre, *comment le gouvernement manipule les statistiques* (1). Les rédacteurs de cette publication souhaitent alerter l'opinion sur les dérives de plus en plus fréquentes qu'ils constatent dans la production et l'usage des statistiques. Selon leurs dires, le « *bricolage statistique* » est en effet devenu monnaie courante dans de nombreux domaines et ils dénoncent une demande de plus en plus insistante de « *statistiques sur mesure* ». Les politiques ayant en effet la fâcheuse tendance à penser que la raison d'être de ces travaux est de leur donner raison. Ils rappellent en outre que ces données doivent être produites dans un esprit de service public et non pour satisfaire les objectifs ou les intérêts de tel ou tel. Ces chercheurs affirment enfin qu'« *au hasard de leur activité professionnelle (ils) avaient remarqué que tous les multiples bricolages, trucages ou véritables manipulations faisaient sens et constituaient une remise en cause de l'indépendance du système statistique, outil indispensable à la démocratie* ».

L'automne dernier, notre président voulait créer un pôle national de la statistique à Metz, ville touchée par la restructuration des armées. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) dont le siège est à Paris ainsi que d'autres services statistiques devaient être regroupés à Metz. Troublante coïncidence, peu de temps auparavant, le président de la République avait de choquante façon qualifié les prévisions de l'INSEE de « *pessimistes* » (2). Tollé chez les personnels ; les 2/3 se mettent en grève, de nombreux cadres supérieurs aussi et leur directeur général présente sa démission au chef de l'Etat.

Il n'y a pas qu'en France que la recherche est dévoyée. Aux Etats Unis Bush avait nommé à de nombreux postes de direction d'instituts de recherches des hommes à lui, parfois sans qualification particulière, mais ayant les mêmes affinités religieuses ou bien très liés aux lobbies du pétrole par exemple, ceux là même qui finançaient largement la recherche afin de prouver que le réchauffement du climat était une pure invention ... Le 20 janvier dernier, son successeur, fraîchement élu, juste après sa prestation de serment, remit la religion à sa place comme « *choix individuel plutôt que credo politique* » et déclare vouloir « *restaurer la science au rang qui doit être le sien* ».

(1) Signé : Lorraine DATA. Edition de la Découverte. 13€

(2) C'est une étude de l'INSEE qui révéla que le nouvel impôt avait aggravé les inégalités et atténué son pouvoir redistributif ; que les 10 % des ménages les plus aisés bénéficiaient des ¾ des réductions d'impôt où que les ruraux étaient les plus pénalisés à cause de la difficulté d'accès et l'éloignement des services de base.

MAIN BASSE SUR LA RESSOURCE

Dans une question au Sénat, un parlementaire constate que « *l'ONF fonctionne dorénavant dans une logique de rentabilité, comme un agent économique privé* ». C'est dans ce contexte, que par une lettre à tous les personnels, notre DG nous annonce l'intégration de l'IFN à l'ONF « *tout un assurant bien sûr l'indépendance et l'objectivité de la collecte du traitement des données qui concernent l'ensemble des forêts françaises* ».

Afin de mesurer l'énormité d'une telle assertion, un compte rendu de la commission des lois du Sénat en date du 25 mars dernier nous éclairera quelque peu. Cette commission devait en effet débattre de la recevabilité de l'article L.521 ainsi formulé : « *l'ONF procède à l'inventaire permanent des ressources forestières nationales, indépendamment de toute question de propriété* ». Philippe LEROY qui présida une quinzaine d'années durant l'IFN estime pour sa part que l'affaire n'est pas anodine et déclare que l'intégration de l'INF à l'ONF est une fausse bonne idée en précisant que « *... l'inventaire se doit d'être neutre et au-dessus de tout soupçon. Or, continue-t-il, il semble contraire à la loi de 1951 sur les statistiques, de confier l'élaboration des données concernant le 1/3 du territoire français à l'un des gestionnaires de la forêt. Autant confier à France Télévision, la production des statistiques d'audience ! ... C'est une question de déontologie. Mieux vaut confier l'IFN au service des statistiques du ministère de l'Agriculture ou à l'INSEE* ». Madame MATHON POINOT s'interroge à son tour ; « *compte tenu des obligations de rentabilité imposées à l'ONF, pourra-t-on se fier à l'objectivité de ces données ?* » Au final, le Sénat rejettera cette proposition ainsi que « *l'assurance bien sûr de l'indépendance et de l'objectivité de la collecte des données* » affichées par un directeur général de l'ONF, en la matière aussi suffisant qu'insuffisant.

En conclusion, nous livrons à nos lecteurs une remarque de l'astrophysicien Etienne KLEIN qui, lui, a bien gardé les pieds sur terre : « *je ne veux pas qu'on liquide la science au motif d'un mauvais usage du monde* ».

Puissions nous l'entendre.



COMMENT FAIRE SANS DEFAIRE ?

En décembre prochain un important sommet sur le climat aura lieu à COPENHAGUE. Objectif, réduire de 50 % nos émissions de gaz carbonique d'ici 2020. Le groupe inter gouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) demande de son côté une réduction de 85 % de nos émissions de CO₂ d'ici 2100 afin de contenir à moins de 2° l'augmentation des températures. Au delà, tout devient incontrôlable. Sous la pression, l'Europe met les Etats en demeure de produire de l'énergie peu émettrice en carbone. Cela met les forêts continentales sous influence grandissante des lobbies du bois et des grands opérateurs d'énergie.

Un rapport récent du programme des Nations Unies pour l'environnement (juin 2009) nous rappelle que la destruction des forêts est responsable de plus de 20 % de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Capter le carbone émis par les entreprises coûte de 20 à 270 dollars la tonne, 10 si on utilisait mieux les sols forestiers et agricoles. Une tourbière stocke, précise ce travail, environ 1 450 tonnes de CO₂ à l'hectare. Un autre rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement, nous apprend que « 40 à 70 % des espèces d'oiseaux et 50 à 80 % des habitats dans lesquels se déploient la faune et la flore sont dans une situation de conservation critique ». Le 6 avril dernier c'est Jean PUECH qui remet au Président de la République un travail sur la mise en valeur de la forêt française et le développement de la filière bois. Il y est précisé que la forêt française est une des plus variées des forêts européennes et que « **cette très grande diversité est une richesse écologique mais un handicap commercial** (en gras dans le rapport) face aux forêts résineuses quasi monospécifiques scandinaves, ce qui a facilité l'industrialisation et la normalisation des produits bois dans ces pays ».

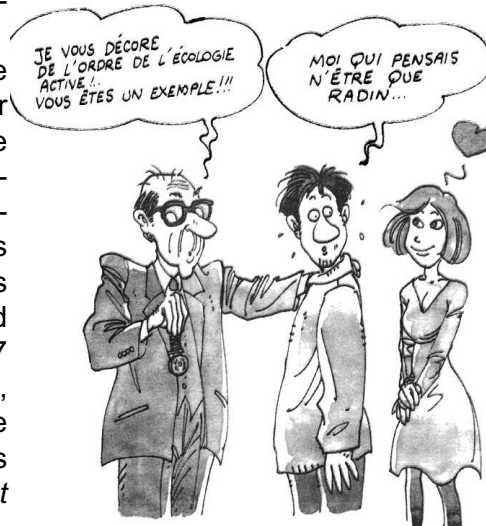
La valeur réelle d'un milieu naturel

Un économiste chargé d'une étude mondiale sur la valeur que représente le capital naturel déclare qu'il nous faut inventer d'urgence une nouvelle économie dans laquelle le capital naturel constitue une valeur qu'il faut réinventer. C'est la condition déclare Pavan SUDKHDEV son rédacteur qui permettrait d'améliorer le sort des plus démunis.

Le CEMAGREF a rendu publique de son côté une étude sur la biodiversité en milieu forestier et conclut sans détour que contrairement à ce que proclame le Grenelle de l'Environnement, produire plus de bois et protéger la biodiversité, étaient incompatibles dans les termes. Cet organisme déclare en outre que la diversité biologique des forêts tempérées est menacée au même titre que celles des forêts tropicales par la sylviculture intensive. On apprend dans ce même document que dans notre pays quelques 7 000 espèces d'insectes, de champignons, de mousses, pics ou chauve-souris sont associés au bois mort. Trente années de recherche en la matière ont été synthétisées dans ce document (<http://www.alter-net.info/> et <http://gnb.cemagref.fr/>).

Il y a urgence à quantifier les services rendus par la forêt et les milieux naturels et à donner un prix à ce qui constitue selon le rapport PUECH un handicap commercial, à savoir, la richesse écologique.

L'organisation des Nations Unies s'y emploie. Plus surprenant la Lettre mensuelle d'information destinée aux élus des Communes Forestières du mois de mai dernier se fait le relais de cette nouvelle approche des milieux forestiers. Elle rend en effet compte d'un rapport rendu, celui là le 29 avril dernier, au Ministre de l'Ecologie par Bernard CHEVASSUS AU LOUIS. Ce travail s'applique à définir des valeurs de référence afin que soit prise en compte la valeur économique de la biodiversité et cela dans toutes les décisions publiques dès 2010. (Ici c'est nous qui soulignons).



Des propositions de mesures législatives réglementaires sont également annexées à ce document. Ce travail permet d'examiner comment peuvent être monétarisés les services rendus par les écosystèmes (Biodiversité, eau, paysage ...). La valeur de référence proposée dans ce rapport pour la forêt métropolitaine s'élève à 970 € par hectare et par an, dans une fourchette située entre 500 et 2 000 €/ha/an. 970 €/ha/an !

Le rapport PUECH, malgré son volontarisme productiviste de court terme, offre néanmoins pour le propriétaire forestier qui le désire la possibilité d'une « *non gestion volontaire ... (afin) ... de laisser évoluer naturellement sa parcelle dans un souci de biodiversité* ».

Une machine qui s'emballe

Notre continent se pose en champion de la lutte contre le réchauffement. Ses émissions de carbone sont deux fois moindres par habitant que celles d'un habitant des ETATS UNIS, même si elles vont bien au-delà de ce qui est supportable pour la biosphère.

Chez nous les coups de torchons climatiques se multiplient rendant impossible toute sylviculture dans le Sud Ouest (2 tempêtes exceptionnelles en 10 ans). La forêt landaise devient un réservoir à TEP (Tonne Equivalent Pétrole). En Californie c'est carrément l'état d'urgence qui a été décrété ce printemps à cause du chaud et du sec. « *C'est une crise aussi sévère qu'un tremblement de terre ou des incendies violents ...* » déclare son gouverneur. La production agricole chute dans cet Etat qui fournit la moitié des fruits et légumes consommés aux ETATS UNIS.

Dans l'Ouest Américain, toutes les essences forestières, toutes classes d'âges confondues à toute altitude, dépérissent et en conséquence stockent moins de carbone déplore un chercheur forestier. A GENEVE en février dernier les chercheurs s'alarment de la vitesse de la fonte des glaces et signalent d'ores et déjà des changements dans les courants marins. Les incendies ont repris en AUSTRALIE ce printemps et l'ARGENTINE, l'AFGHANISTAN, la CHINE, la SYRIE ... sont accablés par la sécheresse. Pour ne rien arranger le GIEC nous signale que les émissions de CO2 qui augmentaient de 0,9 % par an dans les années 90, augmentent de 3,5 %/an depuis les années 2000.

En Europe

La communauté économique européenne nous impose d'utiliser 23 % d'énergie renouvelable d'ici 2020. Saviez-vous qu'elle avait publié son « paquet forêt » fin 2008, destiné à lutter contre la déforestation et le commerce illégal de bois, grands responsables dans la déroute du climat ? Eh bien les partisans du « *commerce libre et non faussé* » ont mis la réglementation européenne en conformité avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et l'Europe d'adopter le dispositif le plus « *léger* » de tous ceux envisagés. (Le Monde 28 octobre 2008). Toute idée de traçabilité a été écartée ainsi que toute idée de sanctions pour les entreprises en infraction. Aucune mention sur les conditions d'exploitation de ces bois n'est en outre requise. Ce texte à effet commercial immédiat ne semble pas incompatible avec l'autre ambition affichée de la Commission Européenne de réduire de moitié, le recul de la forêt d'ici à 2020 et de parvenir à « *zéro* » déforestation en 2030. Comprenez qui pourra ...

Le grand écologiste Nord Américain Lester BROWN, déclarait dans un de ses rapports annuels sur l'état de la planète en 1990, traduits dans de très nombreuses langues ; « *il n'est pas inutile de rappeler que les nations peuvent tirer plus de bénéfices de leurs forêts en les laissant sur pied qu'en débitant leurs bois* ».

Sage conseil susceptible de nous éviter, à notre tour, de débiter avec autorité de très conséquentes âneries.

L'ART DU MEPRIS

Le 16 octobre dernier notre collègue Pierre Joly disparaissait tragiquement suite à un accident. La gestion calamiteuse de ce dossier par l'administration se révèle malheureusement symptomatique de la situation dans laquelle se trouve l'ONF et de l'état d'esprit de la direction.



Quelques jours après le décès de notre collègue le directeur et la responsable RH de la DT assuraient les collègues de l'UT de Censeau de leur soutien et de leur aide pour passer ce cap difficile.

Pourtant alors qu'une CAP spéciale réorganisation était prévue début décembre 2008 le triage de Bief des Maisons n'a pas été proposé à cette occasion, l'administration prétextant que la situation ne revêtait pas un caractère d'urgence. Pour les collègues de l'UT, encore sous le choc, c'était le premier motif de mécontentement. Il convient de préciser qu'en plus de ce poste vacant particulier, l'UT doit également faire face à l'absence de l'assistant qui enchaîne les arrêts maladie depuis son arrivée en mars 2008 et que le chef d'UT a prévu de quitter son poste courant juin.

L'administration proposait alors, en attendant la CAP de printemps et une éventuelle nomination sur le triage en juin, de recruter un CDD de mars à août, période de forte activité sur cette UT.

Les mois ont passé, le recrutement du CDD approchait (entretiens d'embauche, choix du candidat et démarche administrative) mais 4 jours seulement avant que ce dernier ne débute son travail et juste avant de signer son contrat, le service RH a signifié par mail à Mr URBEN que « la Direction Générale n'était pas favorable à "son" recrutement et qu'elle n'était pas en mesure de signer "son" contrat pour des raisons financières ».

Sans une bête histoire d'extrait de casier judiciaire manquant, le CDD aurait signé son contrat 2 jours avant et à cette date le recrutement aurait été accepté par la DG...

Le chef d'UT de Censeau étant absent, c'est seulement le jour prévu pour le début de son contrat que les collègues ont appris cette nouvelle, un agent l'attendait même dans les bureaux de l'UT pour le prendre en charge.

Cette fois l'UT de Censeau a fait une grosse colère devant le mépris de l'administration, courrier à l'agence et à la DT, information des communes du triage, menace de ne pas effectuer certaines opérations sur l'UT et sur le triage de Bief des Maisons, d'autant plus que la CAP du printemps n'avait pas eu lieu et qu'aucune date n'était fixée.

Le DT a répondu au courrier de l'UT, mais à part les banalités d'usage où il renouvelait son soutien et assurait qu'il avait fait tout ce qu'il pouvait dans ce dossier, il a surtout engagé les collègues à se remettre au travail car en cette année difficile, il y avait des objectifs à tenir.



Le SNU a immédiatement fait un courrier au DT par rapport à cet épisode mais il reste sans réponse à ce jour.

Quelques renforts sont donc venus pour des inventaires puis une mauvaise nouvelle est arrivée : le triage des Bief des Maisons ne sera pas porté à l'appel de candidature de l'automne 2009, car l'UT n'a pas assez de postes vacants (Il y a pourtant déjà 1 triage, 1 poste d'assistant, 1 poste de RUT pour l'été), puis une autre mauvaise nouvelle : le nouveau chef d'agence juge (comment ?) que les triages de l'UT ne sont pas très chargés et donc qu'il n'y a pas besoin de renfort supplémentaire.

Aux dernières nouvelles le chef d'UT vient de partir, le nouveau arrivera dans l'été et un agent est en arrêt, pour une période indéterminée à ce jour, suite à une mauvaise chute (pendant ses congés).

Nous tenons à exprimer notre solidarité à cette UT en difficulté et avec le CDD qui aurait dû être recruté.

L'administration a fait preuve de manque de considération, de désintérêt, voire de mépris à leur égard. A titre syndical nous invitons les personnels de l'UT de Censeau à ne pas réaliser d'intérim sur les postes vacants, à en informer les communes et les habitants. C'est seulement en faisant ce type d'action qu'il est possible de débloquer la situation.

Enfin c'est à notre collègue Pierre Joly que nous pensons. Son investissement, sa passion et l'énergie qu'il consacrait à son triage, la conscience professionnelle qui l'amenait à faire beaucoup d'heures méritent du respect de la part de l'ONF. Le traitement qui est réservé à son triage est indigne, c'est un affront à sa mémoire.



CONGRES SNUPFEN-SOLIDAIRES, CUVÉE 2009

Après Cerniébaud il y a 4 ans, c'est Evian qui a accueilli le SNUPFEN-Solidaires pour son congrès. Non, nous n'avons pas abusé d'eau minérale, ni d'autres liquides non plus... ou alors seulement pour quelques-uns, le dernier soir, afin d'arroser la fin d'une semaine studieuse.

De la sueur

Studieuse la semaine le fut ; de 8h à 18h30 (avec une pause médiane bien méritée de 2 heures) nous avons planché sur les amendements du texte d'orientation et des statuts. Au préalable, et depuis le début d'année chaque région avait travaillé en amont, déjà en réunion de section, puis en bureaux régionaux pour proposer des amendements. Certains avaient déjà été intégrés par la commission des amendements, d'autres devaient être défendus lors du congrès : c'est à cet exercice que se sont pliés les 70 congressistes rassemblés. Sylvestre, Jacky et Laurent ont représenté notre région avec talent : ils ont porté haut les débats introduisant la notion de bien public mondial pour la forêt et les espaces naturels, insistant sur la qualité environnementale, sur la conciliation des impératifs de la biodiversité, des ressources en eau, de la production bois à long terme, de la qualité paysagère, de l'accueil et de l'équilibre de l'écosystème...



Il convient de souligner le travail et les réflexions proposés par les régions Bourgogne, Lorraine, Limousin, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Guyane. L'appartenance à une région est en effet déterminante : chaque région a son histoire, sa culture, sa composition, son économie, mais surtout son réseau de militants. Ce sont les militants qui font la force des régions, qui donnent le dynamisme, qui choisissent pour quoi et contre quoi ils veulent se battre. Les amendements, les débats ont donné la possibilité à chaque région de s'exprimer soit par la prise de parole, soit par le vote pour inclure ou non les textes proposés. Notre secrétaire général a parfois oublié qu'il était franc-comtois en venant s'opposer ardemment sur certains amendements proposés par notre région.

Exercice pratique

Un regret cependant, c'est qu'un amendement puisse être rejeté non pas parce qu'il ne convient pas, mais uniquement pour la tournure ou l'emploi d'un verbe ou d'un nom impropre. C'est pourquoi au cours de ce congrès, un exercice grandeur nature a été fait sur le « consensus ».



Grand mot (et non pas gros mot) pour introduire au sein du SNUPFEN cette notion : un consensus est un accord général (tacite ou manifeste) parmi les membres d'un groupe pouvant permettre de prendre une décision sans vote préalable. Plusieurs groupes de travail ont été constitués et chaque groupe devait travailler certains amendements par le biais du consensus. Cette formule a conquis l'assemblée et sera vraisemblablement adoptée pour le prochain congrès, et pourra être aussi mise en place au sein des sections et des bureaux régionaux.

L'amélioration notoire, c'est aussi qu'elle permet la réécriture, pour donner à un texte une tournure qui satisfait tout le monde, sans ambiguïté. Cette formule permet aussi d'ouvrir les débats et de ne pas laisser de côté des idées, des opinions. Chacun doit s'exprimer et s'attacher à ce que la formulation définitive représente l'avis du groupe. L'opinion de chacun doit être respectée, l'autorité des uns ne doit pas être prépondérante sur les autres, d'où l'importance d'un animateur et de règles communément admises.

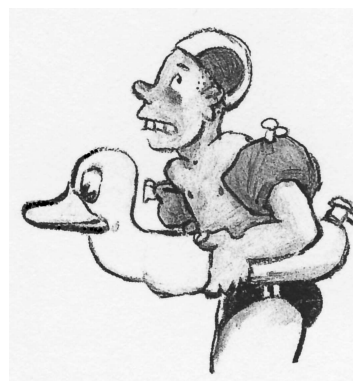
Pour ce congrès, le consensus n'a été qu'un exercice, et le vote était encore en vigueur. Véronique et Jean, assesseurs, chacun à leur tour ont comptabilisé le vote des régions pour savoir si l'amendement était adopté ou non. Les votes sont longs et fastidieux, et il est dommageable que le temps qui y est imparti ne soit pas consacré à des débats sur des sujets plus stratégiques, comme ce fut le cas la dernière demi-journée.

Après l'effort

L'intérêt d'un congrès c'est aussi les échanges qui se font en dehors des réunions. Partager un repas, un café ou une bière avec un copain de Guyane, de Corse, d'Alsace, de Bretagne, de la Réunion... c'est aussi important que l'étude de tous ces textes. La communication reste le vecteur le plus essentiel. L'avancement des restructurations est différent selon les régions, le ressenti des personnels également. Connaître les actions mises en place en Bourgogne, en Midi-Pyrénées, en Alsace donne du grain à moudre. De tous ces échanges il en ressort que le collectif est primordial. C'est grâce au collectif que nous serons plus forts.

Et les soirées ? Encore et toujours les amendements... Et ben, non. On aurait bien aimé, mais des animations étaient programmées : karaoké, les Berthes (groupe de rock festif venu tout droit de Besançon) sans oublier Jean-Marie et son accordéon. Mais la soirée la plus intense est sans conteste celle où fut diffusé le film « Lip » en présence de Charles Piaget à l'issue duquel un débat avec Charles était organisé. Toute l'assemblée buvait ses paroles (c'est encore mieux que de l'Evian). Ce qui est incroyable c'est non seulement le parcours de ce syndicaliste hors pair, mais surtout sa clairvoyance sur la crise économique actuelle : un vrai bain de jouvence. Merci Charles d'avoir accepté d'être des nôtres pour une soirée que nous n'oublierons pas (et en plus nous nous servirons de votre témoignage que nous avons filmé, pour nous redonner la foi et aussi la transmettre aux autres).

Et le lac dans tout cela ? Les plus chanceux(es) pouvaient l'admirer depuis leur chambre. Le bureau national nous avait réservé une surprise : une virée sur le lac Léman avec apéritif offert par la région Rhône-Alpes qui nous accueillait. Heureusement pour nous, ce jour là les eaux du lac étaient calmes et tout le monde a pu profiter de cette escapade. Le lundi déjà, Sylvestre et Laurent n'avaient pu résister à l'appel du lac, bravant les 13° ils se sont baignés devant le regard ébahi des trois autres congressistes franc-comtois envieux mais moins téméraires.

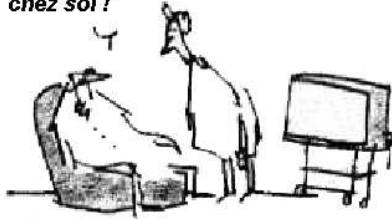


Après l'élection d'un nouveau bureau national reconduisant notre secrétaire général dans ses fonctions (bon vent à tout le BN), le congrès s'est terminé. Nous regagnons nos régions avec dans nos bagages de l'espoir mais aussi des actions à mettre en place.

ORGANISATIONS SYNDICALES DANS LE PRESSE-PURÉE ?

Pendant qu'il crée des conditions de travail délétères, l'ONF demande aux syndicats de proposer les moins mauvaises solutions afin que nous subissions ces contraintes infernales le plus longtemps et le moins mal possible.

*C'est peut-être une rumeur,
Il paraît que c'est risqué
de sortir dehors et de rester
chez soi !*



Après avoir fixé des objectifs en hausse et des moyens en baisse on nous convie afin de trouver des solutions « les moins pires ».

Les meilleures volontés des militants du syndicalisme dit « de propositions » sont découragées par les problèmes que l'ONF et l'Etat posent délibérément de manière insoluble.

Cas d'école : L'ONF ne peut offrir une formation professionnelle de reconversion à un agent de droit privé frappé d'incapacité physique. L'ONF ne respecte pas les quotas d'emploi de travailleurs handicapés en n'organisant pas de concours. Enfin les syndicats sont sollicités pour valider l'accommodement d'un emploi auparavant dévolu à un personnel de droit public pour telle ou telle personne embauchée par la bande sous statut privé.

Les grands principes de l'humanisme sont ainsi convoqués en appui des petits arrangements qui illustrent la rupture du pacte social et républicain de notre pays. Que valent liberté, égalité, fraternité, si l'égalité des chances devant l'emploi disparaît avec la suppression des concours de la fonction publique conjuguée à un chômage massif. Que devient la vocation du fonctionnaire désintéressé garant du droit si son emploi est soumis au bon vouloir du prince ou de ses relais.

Cessons de chercher des solutions pour un employeur qui retourne ses poches vides.

Cependant il nous revient de dénoncer, les dégâts dus aux réorganisations, aux cadences, à toutes les formes de harcèlement. Il nous appartient de lutter contre les discriminations, fussent-elles positives comme les passe-droits...

La « **cellule d'écoute** » est une instance qui peut permettre de recenser et d'évaluer toutes les situations des personnels en difficulté. Sa mise en place a été approuvée par le CHSCT.

La « **cellule d'écoute** » est un outil qui donne aux organisations syndicales l'opportunité de proposer à l'administration des solutions curatives et/ou préventives adaptées aux problèmes identifiés.

Pour autant les organisations syndicales ne pourront pas cogérer des situations ni solutionner des problèmes que l'administration pose délibérément en termes insolubles.



JE SUIS, TU ES, IL ETAIT ... FORESTIER

Courant mai 2009, une note de service intitulée « redéploiement des personnels de soutien vers la production » a vu le jour. Ce transfert des personnels B administratifs transformés par un coup de baguette magique en RUT ou techniciens spécialisés est une faveur digne d'un « adoubement médiéval » de notre grand POD, oh ! combien sensible aux voix du peuple demandeur de postes de terrains.

Intraforêt diffusait récemment une brève qui exposait les futurs métiers destinés à ces nouveaux « déployés ». Ils vont de « logisticien contrat bois » à chef de projet complexe (tout est dans l'intitulé), en passant par « Commercial, Producteur spécialiste ou Responsable pôle chasse ». Un vrai pôle emploi.

Les agents réalisent maintenant 10 à 20 % de tâches de secrétariat et ce sont des administratifs qui vont aller réceptionner des piles de bois ! Comme il n'y a plus d'embauche de techniques et que ces derniers grignotent chaque jour un peu plus le travail des administratifs, le DG, pragmatique et pas sot, s'est dit on va remplacer les uns par les autres. Dans la réalité ce n'est pas si simple et surtout idiot, au lieu de transférer le travail des personnels de soutien à ceux de production, laissons chacun à la place où il est le plus efficace. Il y a largement du travail pour tous dans le domaine pour lequel les personnels ont été formés et possèdent des compétences. Cette valse de nos métiers en dit long sur le crédit qu'accorde notre direction à notre technicité et à notre savoir faire.

Ce tour de passe-passe entame sérieusement notre métier de forestier. Des années d'écoles forestières, une immersion quotidienne dans la technique, les observations, les constats et les discussions enflammées sur la sylviculture sont balayés d'un revers de manche. On nous répondra que l'aménagement guidera le pas de ces novices. Une formation bien managée comblera sans problème ce déficit de connaissance. Un peu de terminologie forestière à acquérir et n'importe quel quidam pourra s'improviser « forestier ». Nos dirigeants prouvent par ce biais le peu d'intérêt qu'ils portent à la sylviculture. L'objectif premier étant bel et bien la récolte... Adieu promo de jeunes forestiers bûchant avec motivation sur la conversion des taillis sous futaies en futaies régulières. Un grand pas vers la dégradation d'un métier encore « honorable » vient d'être franchi.

Quant aux administratifs, quelle claque à la réception du catalogue de formation destiné à les convertir aux métiers de la production. En 2009, sur la base du volontariat, comme d'habitude, et avant 2011 de façon contrainte et forcée, 15 % des personnels administratifs devront être affectés aux métiers de production. Vous avez bien compris, ils devront postuler dans un 1^{er} temps avant le 15 juillet à des fonctions : *de logisticien contrat bois, assistant aménagement, responsable pôle chasse, commercial à haut débit ou bien responsable d'une unité de production « travaux »* ...

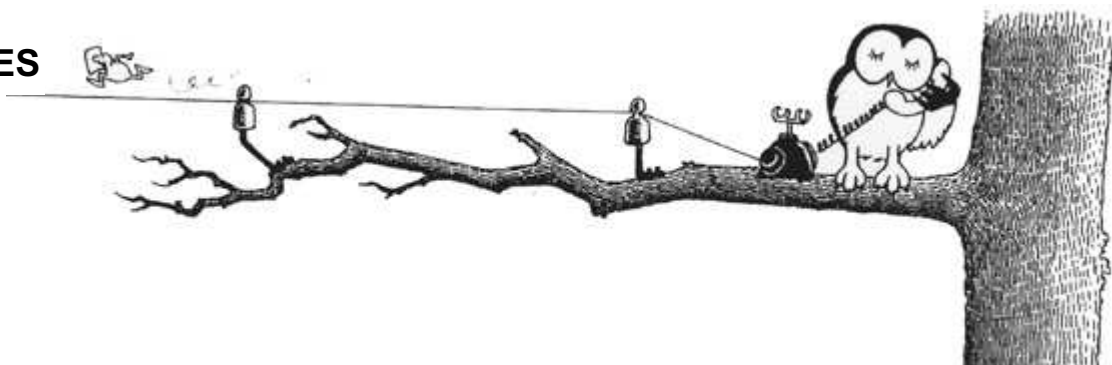


Nous assistons à une confusion maximale de l'organisation du travail afin de démanteler un établissement auquel plus personne ne croît. Et comme dirait la grande prêtresse des Ressources dites Humaines : « Cette dynamique repose avant tout sur les hommes et les femmes de l'ONF ».

La foresterie française est morte, elle était moribonde depuis 2002, elle aura vécu plus de 300 ans.

Le SNU avait soulevé cette dérive dès les premiers chantiers du PPO, hélas nous ne nous sommes pas trompés.

BREVES



□ **Le mercenaire de service.** Lors de la commission régionale de la forêt (ONF/COFOR) du mois de février, le DT a annoncé les départs en retraite prévisibles des agents sur 5 ans –110 départs sur 317 triages. « Avec lucidité et sans tabou », le préposé à la casse pose la question de la place du triage et des missions prioritaires. Au fait, à part des objectifs chiffrés, c'est quoi encore la mission d'un service public de la forêt ?

□ **Retraite dorée précoce.** 4 000 euros (à quelques centaines d'euros près, vous nous passerez l'imprécision) pour superviser les aménagements des forêts domaniales de France, et à domicile s'il vous plaît. Elle est pas belle la vie ? Comment rêver travail plus agréable. Le rêve de l'ancien DA de Vesoul est pourtant devenu réalité, malgré des finances dit-on désastreuses.



□ **Casse d'UT.** Problème de restructuration dans le Haut-Doubs, 3 UT fusionnent pour n'en faire plus que 2. Qui seront les 2 rescapés ? Sur quels critères seront-ils choisis ? Qualités professionnelles ? Compétences managériales ? Ancienneté ? Tête du client ? Pour l'heure, total suspense, pas de réponse ...

□ **Lu dans le dernier CR CODIR Jura.** Mme X part en retraite, son travail sera réparti entre Mmes Y et Z. Avec l'ONF c'est, quand il y en a pour 3, il y en a pour 2.

□ **Une belle régénération.** C'est bien connu les retraitables sont chers, râleurs et au travail savent en général de quoi ils causent. Voilà assez de raisons pour lesquelles la DRH souhaite les voir partir. Comme la vie, les jeunes pousses forestières militantes s'aoûtent à l'occasion des luttes, prêtes à reprendre le flambeau. En voulant pousser les vieilles écorces sur la touche, notre DRH donne l'impression de vouloir effacer le passé. Pour mieux corrompre le présent ?

□ **L'été sera chaud.** Certains agents du Doubs ont cubé pour le compte de Réseau Ferré de France des hêtres au mois de juin. Une nouveauté. Conséquence imprévue du réchauffement climatique ?

□ **Monsieur Plus.** Le nouveau chef de l'Agence du Jura est arrivé depuis 3 mois seulement mais, sans trop quitter son bureau, il connaît déjà les particularités de l'Agence. Selon lui les triages sont trop petits et les agents ne sont pas occupés à 100 %, les aménagement pourraient se faire avec moins d'aménagistes...

Nous attendons ses autres justifications à la casse de l'Etablissement. Il paraît que le chef d'Agence ne voulait pas venir dans le Jura, les personnels ne vont pas tarder à partager ce sentiment.



□ **Salut Gigi !** Si jeune et déjà désabusée. Cette jeune chef d'UT prend ses distances avec l'ONF. Elle part en disponibilité pour exercer une activité concrète plus proche « du bois » : ébéniste. Tous nos vœux de réussite l'accompagnent.

□ **La gestion durable en question.** Les aléas climatiques et la prolifération des scolytes ont mis à mal en 2007 30 ha de forêt domaniale. Une aubaine pour empocher la recette de 10 000 m³ d'Epicéas. Par contre, pour reconstituer la forêt détruite, l'Agence Travaux se fait tirer l'oreille. La gestion durable, c'est quoi ?



□ **Vers le bonheur.** Afin de renforcer le bien être au travail, la DRH nous convie à la « première réunion de la cellule d'écoute ». Le DT souhaite que cette cellule travaille sur « l'inaptitude » thème dit-on transversal à la communauté de travail. Du haut en bas, y'a du boulot !

□ **Fusion d'Agences Besançon-Pontarlier.** Fusion d'Agences, fusion d' UT, c'est parfois une remise en cause de 30 ans de pratiques reconnues, acceptées hier, vilipendées aujourd'hui. Les procédures les plus rationnelles s'imposeront-elles demain ou allons-nous assister à une guerre des coqs (petits et moyens).

□ **Poste vacant.** le DT a promis de se déplacer sur une UT qui subit plusieurs postes vacants. Mais les agents craignent un discours inspiré de Coluche : « Dis-moi de quoi tu as besoin, je te dirais comment t'en passer ».



□ **Pas de saumon pour Antidote.** La couverture du n° 80 est couleur mandarine.

La couleur saumon souhaitée pour ce numéro est dorénavant réservée au Directeur Territorial pour ses Directives d'Application Territoriale (DAT). Nous nous accommoderons sans façon de la couleur mandarine !

□ **Laurent Nakoulma.** Le Secrétaire Général du Synteth syndicat de forestiers du Burkina Faso était en France pour un mois. Il a passé une journée à Besançon et a été accueilli chaleureusement par le Directeur et le Service Bois de l'Agence du Doubs. Lors d'une tournée fort sympathique à Chailluz, il nous quitta par ces mots : « nous avons les arbres pour nous protéger et les animaux pour nous donner des leçons ».

□ **L'APAS national en ébullition.** La dernière AG s'est tenue à MACON début juin. Après la dénonciation l'an dernier de la convention de création de l'APAS de 1986, l'ONF exige une révision complète des statuts. Il semble que l'ONF aimerait se débarrasser de sa gestion par les organisations syndicales. Son Président, qui voulait réformer le mode de calcul de la moyenne économique, a été mis en minorité. Des élus SNTF et SNAF au Conseil d' Administration auraient annoncé leur démission. A part cela, tout va bien.

□ **Sonia, bon vent.** Quelques principes chevillés à l'âme, une énergie qui fait tenir droit dans la tempête et un vif sentiment de la solidarité, c'est l'image que nous garderons de toi. Nous t'embrassons fraternellement, bonne chance dans ta nouvelle vie !

MUTUELLES : LE CONTEXTE SOCIAL

La facture de la crise mondiale financière et économique menace les salariés qui n'ont pourtant aucune responsabilité dans celle-ci.

Les services publics et la protection sociale, pourtant les deux remparts essentiels à la cohésion du pays, subissent les coups de boutoir d'une politique libérale dévastatrice qui les affaiblit. La RGPP n'épargne aucune administration, aucun service public.



Après la disparition du ministère de l'Équipement et l'abandon d'activités traditionnelles, c'est aujourd'hui la liquidation de l'État dans les départements chargés de l'écologie et de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, des forêts, qui est engagée.

Demain ce sera le tour de la Poste, et simultanément des coups sont portés contre l'Éducation Nationale et contre les Hôpitaux. Seuls la Justice, l'Armée et la Police seront épargnés...

Contexte de crise

Les Mutuelles s'inquiètent de la situation des comptes sociaux et en particulier ceux de la Sécurité Sociale qui pourraient être équilibrés si elle bénéficiait des financements qui lui sont affectés. Les 30 milliards d'euros de dégrèvement de cotisations sociales accordées aux entreprises couvriraient aisément les 20 milliards de déficit de la Sécu !

L'augmentation de la taxe CMU versée par les Mutuelles est injustifiable et fragilise leurs équilibres à un moment où les adhérents ont un plus grand besoin d'accompagnement dans une démarche de soins.



Les propos tenus par le Président de la République inquiètent

Pour quelles raisons les « complémentaires santé » qui ne sont pas toutes des mutuelles à but non lucratif, mais comprennent aussi des compagnies d'assurance, deviendraient-elles des partenaires de la Sécurité Sociale notamment à travers la gestion de prestations qu'elles ne remboursent pas actuellement ? Si ce n'est pour préparer les transferts de remboursement de l'Assurance Maladie vers les organismes complémentaires ?

Solidarité

A l'heure où la population a plus que jamais besoin d'un système de protection sociale solidaire, les structures mutualistes créées par les salariés de la Fonction Publique, depuis plus de 60 ans, se trouvent confrontées aux lois de la concurrence et du marché, au travers d'un dispositif de référencement, afin de sauvegarder leur légitimité.

APRES LA FUSION MGET/MNF

Le journal officiel a entériné fin décembre 2008 la fusion MGET (Mutuelle Générale de l'Équipement et des Territoires) avec la MNF (Mutuelle Nature et Forêts), une des deux mutuelles historiques des forestiers. (Fusion avec effet rétroactif au 1er janvier 2008).

Des réunions départementales communes se sont tenues dans toute la France au mois de mai, généralement assez peu suivies par les forestiers.

L'Assemblée Générale nationale, qui s'est tenue les 10 et 11 juin à La Rochelle, a vu le renouvellement d'un tiers du CA, qui est maintenant composé de 45 membres, dont 10 issus de la MNF (une représentativité plutôt avantageuse : 15.000 membres pour l'ex-MNF contre 242.000 pour l'ex MGET). Environ 300 délégués étaient invités à cette AG, dont une quarantaine issus de la MNF.

Les débats ont été fructueux, beaucoup d'interventions ont porté sur la hausse inéluctable des cotisations, rendue nécessaire par la taxe Bachelot. L'idée de la fusion de toutes les mutuelles de la Fonction Publique a été souvent avancée, afin de résister à la concurrence des compagnies d'assurances privées dans le domaine des « complémentaires santé », qui a été notre exclusivité par le passé.

BIENVENUE CHEZ NOUS,
POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE.



La nouvelle Mutuelle

La fusion a entraîné le choix d'un nouveau nom et d'un nouveau logo pour cette nouvelle Mutuelle : elle s'appelle dorénavant « Mutuelle Générale de l'Environnement et des Territoires » autrement dit...MGET !

Quelles conséquences pour les adhérents de l'ex MNF ?

Aucune pour le moment, les garanties ne changent pas, mais elles seront progressivement alignées sur la MGET dans un futur assez proche.

Une nouvelle prestation sera alors accessible : la prestation dépendance, que beaucoup attendent avec impatience.

Le journal de la MNF « l'Echo Mutualiste » disparaîtra prochainement, et les adhérents recevront la « Lettre d'informations » mensuelle de la MGET.

Les Mutuelles sous le joug de Bachelot

Depuis quelques années, le gouvernement impose aux Mutuelles des contraintes financières les obligeant à « mettre de côté » des sommes très importantes dites « marges de solvabilité ».

C'est alors que la Ministre, découvrant ce qu'elle nomme « le trésor de guerre » des Mutuelles, décide brutalement de porter de 2,5 à 5,9 % la taxe sur les réserves financières, au bénéfice de la CMU (La Couverture maladie universelle)...

LES COUPES ET LES COULEURS

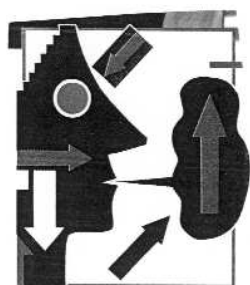
Tel Rubens ou Picasso, le forestier en désignation de coupe à la peinture, ne va-t-il pas se muer en grand maître de la palette...

Un projet d'homogénéisation à la désignation des marquages des coupes devrait voir le jour pour la saison 2009/2010. Actuellement c'est le foutoir, entre croix, points, bleu, rouge, l'exploitant ne s'y retrouve plus (dixit la DG).

Un cadrage territorial est à l'étude, ainsi la couleur et un style de marquage seront propre a chaque type de coupe. A l'énoncé du projet, parions que l'objectif sera difficile à tenir, un jour nous n'aurons pas la bonne couleur, un autre il n'y en aura pas assez pour tout le monde.

Je vous cite une partie du projet tel qu'il a été élaboré :

Situations	Particularités	Description de la marque
Marquage de tiges en abandon (un seul lot)	Si la coupe est mécanisable	<i>2 traits obliques diamétralement opposés à la peinture rouge ou orange</i>
idem	Si non mécanisable	<i>2 points diamétralement opposés à la peinture rouge ou orange</i>
idem	Cas des arbres à éhouper	<i>Doublement des marques au corps</i>
Marquage des tiges en abandon (2eme lot)		<i>2 croix diamétralement opposées à la peinture rouge</i>



Simple non et je vous passe les 6 cas suivants : repérage d'arbres, limite de lot, marquage en réserve, repérage des limites de dispositifs de recherche (on ne sait pas ce que ça veut dire, mais c'est nul ...). Que nos randonneurs de GR ou de petits sentiers locaux ne s'égarent jamais, s'ils tombent dans une parcelle, on ne les retrouvera qu'à la saison de chasse. Bref qu'importe la couleur, pourvu qu'on ait l'ivresse, qu'importe le signe géométrique ou la couleur, du moment que les clauses de la coupe sont énoncées clairement.

La consigne venant d'en haut, on ne comprend toujours pas pourquoi, tout doit, à ce point, être décidé, uniformisé, et dicté...

Allez, encore une petite, c'est la dernière, une situation de coupe que je n'ai pas citée dans le tableau :

Repérage d'arbres remarquables, d'arbres à conserver pour la biodiversité, de limites de peuplements remarquables, d'îlots de vieillissement = *Triangle équilatéral inversé ou point à la peinture chamois.*

C'est vrai quoi, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué.

SPECIALISTES A TOUS LES ETAGES

La réforme 2002 a fait proliférer un nouveau genre de forestier, le spécialiste. Censé résoudre tous les problèmes, le spécialiste prend une ampleur de plus en plus importante au détriment du généraliste. Avec la prochaine organisation leur rôle risque encore de s'amplifier.



« A force d'être spécialisé, on va tout savoir sur rien » Georges Bernard SHAW.

Arbre conseil, Hygiène et Sécurité, correspondant informatique, classeur résineux, foncier, milieux humides, mammifères, tétraonidés, environnement... la liste des spécialités est loin d'être complète.

Ces spécialités peuvent se différencier en deux groupes. Le premier c'est le réseau développement (arbre conseil, bois énergie...) dont le but est clair : décrocher des conventions, faire de l'argent. Le deuxième groupe c'est en partie le réseau environnement (ornithologie, tétras, botanique...) mais également les classeurs résineux ou les correspondants informatiques, dont le but est d'apporter, en théorie, une aide technique aux collègues de terrain.

Le spécialiste a le vent en poupe, au moment où les recettes forestières pèsent de moins en moins dans le budget de l'ONF, la direction mise tout sur de nouvelles activités, de nouvelles conventions. Nous devons l'avouer, dans ce secteur, les résultats ont été meilleurs que ce que nous pensions, mais cet arbre ne doit pas cacher la forêt.

Lâcher la proie pour l'ombre

La forte augmentation du nombre de spécialistes est une volonté affichée de la direction.

Le forestier généraliste est passé de mode, pourtant tenir une griffe ou un marteau c'est la base du métier de forestier, c'est aussi ça qui fait marcher la boutique mais pour un avancement ou une meilleure note ça ne paye pas.

Progressivement le métier de base est abandonné et dévalorisé, de moins en moins de mar-teleurs tapent de plus en plus de bois, les TMS ou simplement les douleurs articulaires sont en augmentation.

La gestion à long terme (aménagement, sylviculture) est progressivement abandonnée au profit de la gestion à court terme (la convention), le service public est le boulet de l'ONF alors que le conventionnel représente le salut et l'avenir.



La nouvelle culture maison c'est : objectif individuel, PSR et convention. Attaché-case et portable, le forestier nouveau est arrivé.

VOYAGE AU CŒUR DU PÉRIGORD NOIR



Tout comme les 84 franc-comtois partis à la découverte du Périgord Noir, quelle serait votre réponse à la question : pourquoi cette dénomination de Périgord Noir ? Pour la truffe bien entendu ! Eh non, contrairement aux idées préconçues, c'est une variété de chênes à feuillage persistant (chêne vert) qui est à l'origine de son nom et qui assure aux 49,5 % de bois qui recouvrent sa surface une teinte foncée toute l'année.

La chance du Pays du Périgord Noir est d'être traversé par deux grandes rivières, la Dordogne et la Vézère et de bénéficier d'un cadre naturel riche en diversités géographiques, en ressources, ainsi attirèrent-elles les hommes depuis l'époque du paléolithique.

Ces hommes nous ont laissé une multitude de traces, d'indices sur les parois des grottes, les abris sous-roche le long des falaises... La vallée de la Vézère, entre Montignac et Limeuil fut habitée particulièrement tôt.

Cette occupation précoce résulte de différents facteurs favorables. Tout d'abord, au cours de l'ère quaternaire, les caractéristiques climatiques de la vallée permettaient à de nombreux troupeaux de cerfs, de bisons et d'autres herbivores de vivre sur le territoire. Ces troupeaux fournissaient à l'homme la nourriture et les vêtements nécessaires pour lutter contre le froid (fourrures et peaux).

La vallée est par ailleurs, jalonnée d'abris sous roche et de grottes, patiemment creusés dans les calcaires par l'érosion. Ces cavités naturelles représentaient autant de sites propices à l'installation humaine. Enfin, les ressources en silex, qui sont ici particulièrement importantes ont permis le développement de la chasse. Ces différents éléments ont favorisé une implantation durable de l'homme dans la région. Le nombre et la qualité des sites préhistoriques en témoignent aujourd'hui.

C'est en visitant le musée national de préhistoire des Eyzies de Tayac que nous avons suivi les traces d'occupation humaines identifiées en France durant tout le Paléolithique. Une longue vitrine permet de suivre l'évolution des techniques et de l'outillage jusqu'à la fin des temps glaciaires, il y a 12 000 ans. La subsistance, l'habitat, l'approvisionnement en matériaux, la parure, les sépultures de ces périodes y sont abordés. La visite s'achève sur les préoccupations artistiques et symboliques. Outils en pierre, objets d'art en os ou en ivoire, sculptures, reconstitutions grandeur nature permettent de mieux comprendre l'évolution des sociétés. Ce musée propose des montages audiovisuels sur la taille des pierres, mais aussi des dermatoplastes d'hommes préhistoriques ou d'animaux disparus, moulages, maquettes...

Un trésor

Nous découvrons ensuite un des plus beaux vestiges du Périgord noir : les grottes de Lascaux. Surnommées « chapelle Sixtine de l'art pariétal », elles présentent des peintures et gravures situées chronologiquement au début du magdalénien, soit 17 000 ans avant le présent. Elles ont été découvertes en septembre 1940 et ouvertes au public en 1948. Les premiers indices d'altération sont repérés en 1955 et aujourd'hui c'est un fac-similé d'une partie de la grotte qui est visité : Lascaux II.

Située sur la même colline que la grotte originale et enfouie dans le sol, elle reproduit la salle des taureaux et le diverticule axial ce qui représente 90 % des peintures de l'original. Le relief y est reconstitué dans les moindres détails, les peintures polychromes sont exécutées comme il y a 17 000 ans avec des colorants naturels.

Dans la salle des taureaux, des cerfs et des chevaux de petites tailles sont peints à côté d'immenses taureaux, l'un d'eux mesurant plus de 5 mètres de long.

Le relief des grottes est utilisé pour donner du volume, les techniques picturales employées sont très élaborées et les animaux sont représentés en mouvement et en perspective. Certaines peintures ont nécessité l'utilisation d'échafaudages. La diverticule axiale est recouverte de cerfs, de bovins, et de chevaux. Sur les parois des grottes de Lascaux l'homme n'est représenté qu'une seule fois et encore d'une façon énigmatique : un homme à tête d'oiseau et au sexe érigé semble tomber, renversé par un bison.

Difficile d'imaginer ces artistes peindre ces tableaux à la lumière de lampes qui fonctionnaient avec des mèches végétales imbibées de graisse végétale. Si éloigné de nous et pourtant si proche.

La ville de Sarlat. Petit bijou moyenâgeux. Habitée depuis l'époque gallo-romaine la ville s'est construite autour de son monastère et de son abbaye rattachée à l'ordre de Cluny. Longtemps l'abbé en est le Seigneur, et ce n'est que vers les années 1204 que Sarlat prête fidélité au roi. La rivalité entre l'Eglise et les notables se reflète dans les constructions, les tourelles des hôtels particuliers symbolisent la richesse des propriétaires. Un des plus célèbres de Sarlat, est l'hôtel de la Boétie, ami de Montaigne et natif de Sarlat.

Bien avant d'avoir arpenté les rues de Sarlat, nous avons descendu les 216 marches qui conduisent à la cité religieuse de Rocamadour. Ces marches à l'époque de la renommée de la cité, étaient montées à genoux par les pèlerins pour rejoindre la cité religieuse et ses sept églises (douze autres n'ont pu être relevées par les restaurations).

Le gouffre de Padirac. Une cavité naturelle de 75 m de profondeur et 33 m de diamètre s'ouvre sur la surface du Causse de Gramat et sous lequel à 103 m coule une rivière souterraine. Longtemps considéré comme étant l'entrée du diable, c'est un sentiment de quiétude et de sérénité que l'on ressent lorsque l'on s'enfonce en barque dans ce gouffre aux parois de dentelles sculptées par l'érosion. Quel plaisir pour les yeux : des concrétions aux formes originales de champignons, de candélabres ou de bénitiers, un immense bassin et une cascade bouillonnante s'offrent à nous.

Joyeuses ripailles. Séjourner dans le Périgord c'est aussi satisfaire aux plaisirs de bouche : foie gras, magret, confit... nous n'avons rien boudé (pauvre petit estomac). La table a été un moment de convivialité particulier. Toujours bien reçus, une soirée fut vécue avec plus d'intensité : Pascal nous a réservé la surprise d'un souper bercé par des musiques issues des traditions tziganes, slaves, standard jazz-manouche. Le groupe « Lentement Mademoiselle » n'a laissé personne indifférent et de jolis souvenirs sont encore dans l'esprit de certains messieurs qui ont été très troublés par le regard de braise de la jolie violoniste.

Merci Pascal pour nous avoir encore une fois proposé une merveilleuse escapade dont tout n'a pas été dévoilé. Vivement l'année prochaine. Merci aussi à l'APAS, surtout ne changez pas cette équipe qui gagne.



IL ETAIT UNE FOIS...



C'est une histoire dont on ne connaît pas encore le dénouement, elle est pleine de suspense, de tristesse, avec un héros malheureux face à des gens sans parole et sans scrupules. Le récit commence il y a quelques années...

Il était une fois une maison forestière fort belle mais fort vieille, placée comme il se doit au bord d'une forêt, une forêt domaniale de surcroît.

Nul garde forestier ne souhaitant l'habiter, elle fut donc proposée au petit peuple des ouvriers. L'un d'eux, fort sympathique et travailleur, fut intéressé par cette maison. L'administration lui proposa donc la location de la demeure pour une somme raisonnable car il y avait beaucoup de travaux pour remettre les lieux en état. Ce que fit le locataire après avoir emménagé avec sa famille.

Quelques années passèrent, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Notre ouvrier voulant s'assurer qu'il pourrait rester dans la maison demandait régulièrement qu'un bail soit signé. Un responsable de feu l'administration des Eaux et Forêts lui promettait toujours ce fameux bail mais notre ouvrier forestier ne voyait rien venir.

Un jour pas comme les autres, notre locataire décida de quitter son travail d'ouvrier forestier. Inquiet pour son avenir dans la maison, il interrogea le responsable de la location. Ce dernier lui répondit à nouveau qu'il n'y avait aucun souci et qu'il pourrait rester dans la maison bien qu'il ait quitté son travail. Malgré la demande de notre désormais ex-ouvrier forestier le bail ne fut encore pas signé à cette occasion. Rassuré malgré tout, il continua de remettre la maison en état.

Au printemps de cette année, soit deux ans après avoir quitté son emploi, notre héros eut la stupeur d'apprendre qu'il devrait quitter le logement qu'il occupait avant l'été car l'administration souhaitait le louer prioritairement à une personne travaillant pour elle. Souhaitant avoir des explications notre ex-ouvrier s'adressa au responsable qui lui avait fait longtemps miroiter un bail. Ce dernier lui annonça que la situation était dorénavant la même partout, qu'il ne fallait se fier à rien ni à personne et que ce n'était pas de sa faute ni de son ressort.

Plus énervé que déçu notre héros annonça qu'il ne se laisserait pas faire et qu'il faudrait l'expulser pour qu'il quitte la maison forestière. L'administration lui accorda un petit délai supplémentaire et lui fit entrevoir la possibilité de rester dans la maison au cas où personne ne serait intéressé par cette location. Car, en effet, avant de savoir si une personne voulait emménager dans la maison forestière, l'administration avait commencé par le mettre à la porte.

L'histoire n'est pas finie car on ne connaît pas encore le sort qui attend notre héros, la seule chose dont on soit sûr, c'est qu'il ne faut pas accorder de crédit à la parole d'un responsable de notre administration, administration qui se soucie des personnels comme d'une guigne.



VIELLE CHANSON DU JEUNE TEMPS

Je ne songe pas à Rose ;
Rose au bois vint avec moi ;
Nous parlions de quelque chose ;
Mais je ne sais plus de quoi.

J'étais froid comme les marbres ;
Je marchais à pas distraits ;
Je parlais des fleurs, des arbres ;
Son œil semblait dire : Après ,



La rosée offrait ses perles ;
Le taillis ses parasols ;
J'allais ; j'écoutais les merles ;
Et Rose les rossignols.

Moi, seize ans, et l'air morose.
Elle vingt ; ses yeux brillaient.
Les rossignols chantaient Rose
Et les merles me sifflaient.

Rose, droite sur ses hanches,
Leva son beau bras tremblant
Pour prendre une mûre aux branches ;
Je ne vis pas son bras blanc.

Une eau courait, fraîche et creuse,
Sur les mousses de velours ;
Et la nature amoureuse
Dormait dans les grands bois sourds.

Rose défit sa chaussure,
Et mis, d'un air ingénu,
Son petit pied dans l'eau pure ;
Je ne vis pas son pied nu.

Je ne savais que lui dire ;
Je la suivais dans le bois,
La voyant parfois sourire
Et soupirer quelquefois.

Je ne vis qu'elle était belle
Qu'en sortant des grands bois
sourds.
Soit ; n'y pensons plus ! Dit-elle.
Depuis, j'y pense toujours.



*Par les chansons et les baisers nous en
saurons plus long que les savants novalis.*

